



## Récupération anticipé d'heures complémentaires

-----  
Par MONO06400

Mon employeur m'envoie en recyclage du Caces (formation) vendredi qui vient, a sa demande, et se déroule sur une après-midi qui normalement est non travaillée.

Il me demande de modifier mes horaires sur la semaine en cours afin de ne pas faire d'heure supplémentaire.

La question est la suivante, a -t-il le droit de me le demander par anticipation?

Sachant que je ne sais pas ce qu'il se passera vendredi en cas d'absence de ma part

-----  
Par kang74

Bonjour

Il vous demande de réorganiser le planning en conséquence chose qui est assez sympathique, puisqu'il pourrait vous imposer un planning prenant en compte formation et volonté de ne pas vous payer d'heures sup .

Je ne comprends pas ce que vous appelez par anticipation ... Une semaine c'est du Lundi au Dimanche .

Vous comptez être absent d'une formation payée par l'employeur ??

Ben vous serez en absence injustifiée avec les conséquences qui vont avec .

Il peut même tenter la faute lourde si c'est le cas ( préjudice financier)

-----  
Par MONO06400

Si Quelqu'un d'autre serait en capacité de m'éclaircir je suis preneuse ...

Kang74 merci pour votre réponse :)